



16ème législature

Question N° : 12607	De Mme Caroline Colombier (Rassemblement National - Charente)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > religions et cultes	Tête d'analyse > Nombre de lieux de culte musulman qui génèrent un discours de type séparatiste	Analyse > Nombre de lieux de culte musulman qui génèrent un discours de type séparatiste.
Question publiée au JO le : 31/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 20/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Caroline Colombier interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le nombre de lieux de culte musulman qui génèrent un discours de type séparatiste. Lors de son audition par la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi confortant le respect des principes de la République du 15 janvier 2021, la cheffe du Service central du renseignement territorial, Lucile Rolland, avait affirmé que ses services avaient identifié « moins d'une centaine » de lieux de culte musulman, sur à peu près 2 400 « qui génèrent un discours de type séparatiste », c'est-à-dire qui ne respectent pas les « principes fondamentaux : égalité, fraternité, liberté et aussi laïcité ». Ce chiffre représentait à l'époque 4 % des lieux de culte du pays. Aussi, près de trois ans après la communication de ces informations, elle lui demande une actualisation de ces chiffres, plus exactement la recension et la proportion du nombre de ces lieux de culte musulman qui génèrent un discours de type séparatiste sur le nombre total de lieux de culte musulman en question.